

LE P'TIT JOURNAL

DÉCEMBRE 2022 | NUMÉRO 32



Kolligny

LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY



Bientôt 3 années se sont écoulées depuis le début de notre mandat, mais les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de réunir l'ensemble des citoyens de nos communes.

2023, c'est enfin possible et le conseil municipal vous invite le dimanche 15 janvier à 17 h, à la salle du Carrefour Bailly afin de partager un moment convivial et nous vous présenterons le bilan de ces trois années. Beaucoup de travail a été réalisé par nos élus et agents communaux. Les tâches ne manquent pas dans une mairie et nous travaillons pour le bon fonctionnement de notre collectivité.

J'en profite pour remercier l'ensemble de nos agents qui travaillent dans l'intérêt général et sans oublier les élus qui s'investissent à mes côtés et aux vôtres. Pouvoir compter sur une équipe est essentiel pour bien travailler. Je vous laisse découvrir cette nouvelle édition du petit journal, dont le but est de vous apporter des informations et n'oubliez pas que je reste disponible pour échanger avec chacun d'entre vous et que vos remarques sont toujours les bienvenues.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour l'année 2023.

Votre Maire, Florence GOUJAT

Sommaire

LA VIE LOCALE

Municipalité

Village Patrimoine	3
État civil	4
Nouveau secrétaire à la Mairie	4

Jeunesse

École	5
Loisirs en folie	5

Économie

Carreleur	6
-----------	---

Événements

Commémoration du 11 novembre 2022	6
Noces de platine	6

Paroles d'habitants

Rencontre avec Dominique LASADE	7
---------------------------------	---

Réseaux

Antenne relais	8
----------------	---

Patrimoine

Restauration d'une statue	8
---------------------------	---

Associations

Association Fol'klore	9
Association des loisirs	9
MAM	10
Association Chasse	10

CITOYENNETÉ

Nuisances sonores

Circulation des deux roues	11
----------------------------	----

Environnement

Gestion des déchets	11
Frelons asiatiques	12

URBANISME

Travaux

La cellule commerciale	13
------------------------	----

Embellissements

Jardin de la Prieuree	15
Fleurissements Halloween et Noël	15

GRANVILLE TERRE ET MER

Ça avance

Projet alimentaire territoriale	16
Les produits de saisons	17

COMMUNICATION

Digital

Site internet et réseaux sociaux	18
----------------------------------	----

LES P'TITS PLUS!

Horaires de trains	19
--------------------	----

Le P'tit tuto, dates à retenir et numéros d'urgence	20
---	----

LA VIE LOCALE



Municipalité VILLAGE PATRIMOINE

Après plusieurs semaines de travail, un audit passé en lien avec l'association *Fol'Klore*, nous avons l'honneur de vous annoncer que nos 3 communes sont labélisées **VILLAGE PATRIMOINE**.

Une attribution de label selon de nombreux critères

Attribué selon une appréciation globale d'un jury d'experts, après une sélection rigoureuse des dossiers, le label s'appuie bien sûr sur le patrimoine bâti ou naturel, mais il met en valeur tout ce qui nourrit la vie locale : la vitalité du tissu associatif (candidature appuyée par *Fol'Klore*), l'implication de l'équipe municipale, l'adhésion de la population...

La curiosité du visiteur pour un **VILLAGE PATRIMOINE** est attirée par des éléments matériels ou immatériels, et l'envie d'aller à la rencontre de la population, des guides-villageois qui sauront lui raconter les lieux. Ce label contribue ainsi à faire perdurer l'âme des villages, l'envie de préserver le patrimoine, la culture et notre bocage d'exception.

Nos "Villages Patrimoine" peuvent aussi compter pour atouts les sentiers de randonnée communaux & communautaires, nos églises, notre patrimoine bâti...

Le jury a relevé la motivation et la présentation de l'équipe municipale et associative ainsi que la qualité du dossier présenté. Il a également apprécié l'implication dans la valorisation du patrimoine naturel avec le futur projet du bar-tabac presse à haute qualité environnementale prenant en considération des matériaux biosourcés et locaux (paille, bois, terre crue, etc).

Le fleurissement de la commune élaboré par l'équipe municipale, la qualité de préservation architecturale du village, le traitement perméable des revêtements de sols place de la mairie et le futur petit jardin public qui va être créé, on été remarqué.

Les membres du jury ont enfin apprécié la volonté de créer un réseau de proximité avec les villages voisins labellisés.





État civil

NAISSANCES

Folligny

- Maïlo DONAS né le 11/01/2022
- Elisabeth GUILLEMET née le 10/02/2022
- Tristan LECAILLETTEL né le 24/02/2022
- Neïa DUCHEMIN née le 20/03/2022
- Louise EUDES née le 07/05/2022
- Albane LANGEVIN née le 11/06/2022
- Théophile AUGIS né le 01/07/2022
- Nahé CANONNE FICET né le 23/07/2022
- Jeanne LANDEAU née le 04/09/2022
- James LECARDONNEL né le 25/09/2022
- Louis HERRERA COURTOIS de LOURMEL né le 21/10/2022
- Mathys MARGRIN né le 01/11/2022

La Beslière

- Lou GOUSSOT née le 22/01/2022
- Maïa BROU née le 04/06/2022
- Lucas LEFEVRE né le 01/10/2022

Le Mesnil-Drey

- Éline LOCHE NÉEL née le 25/04/2022

DÉCÈS

Folligny

- Jacky PELE décédé le 29/10/2022

La Beslière

- Yvette MAHÉ née LHOTELLIER décédée le 29/01/22
- Michel TOUZE décédé le 27/07/2022
- Albert MARIE décédé le 11/10/2022
- Olivier TETREL décédé le 30/10/2022

Le Mesnil-Drey

- Simone LESAULNIER née JULIE décédée le 02/05/2022

MARIAGES

Folligny

- Romain LE NEN et Florence BOISLORET le 02/07/2022
- Alexis ESNOUF et Pauline MARIE le 30/07/2022

La Beslière

- Maxime GERARD et Aline TISON le 02/07/2022

Le Mesnil-Drey

- Sylvain RENAULT et Manuela SEBIRE le 20/08/2022
- Kacem EL OUADRHIRI et Jessy GIRARD le 17/09/2022

NOUVEAU SECRÉTAIRE À LA MAIRIE

Vous avez sans doute eu écho d'un changement au secrétariat de la Mairie ?

Effectivement, après une trentaine d'années au service de nos concitoyens, Nelly LELIÈVRE part en retraite bien méritée le 31 décembre de cette année. Dans un souci de continuité et de qualité de services aux usagers, le passage de relai a commencé le 1^{er} juillet 2022. Elle va être remplacée par Philippe GOURBIN, que certains ont déjà pu rencontrer. Avant d'intégrer l'équipe communale, Philippe GOURBIN a effectué une longue carrière

administrative : après 18 ans dans l'Armée de l'Air, il a entamé une deuxième carrière au sein de l'Éducation nationale, d'abord dans le Nord, puis dans le Sud Manche à partir de 2016, avant de rejoindre la Direction départementale de l'Éducation nationale à Saint-Lô où il officiait jusqu'à présent. Originaire de Coutances, il habite maintenant la commune et a à cœur d'être au plus près des attentes des administrés de la commune.



Jeunesse

ÉCOLE

L'assemblée générale de l'Association des Parents d'élèves a eu lieu le mardi 4 octobre 2022 et l'élection du bureau s'est déroulée le 18 octobre. De nouveaux parents étaient présents et se sont engagés dans le bureau ou en tant que membres actifs.



Pierre MORIN
Président



Fabrice LAMY
Vice-président



Morgane PONSARD
Vice-présidente



Jonathan GÉNISSEL
Trésorier



Émilie DEHAAN
Trésorière adjointe



Maud JUGELÉ
Secrétaire



Claire GAUTIER
Secrétaire adjointe

Cet engagement est très encourageant pour la suite et permet une transition sereine entre les anciens parents d'élèves et les nouveaux. Notre souhait pour cette année scolaire 2022/2023 est de multiplier les actions pour que toutes les familles trouvent leur compte et participent. Tout ceci afin de permettre le financement de l'ensemble des projets des enseignants.

L'implication des familles sera plus que nécessaire pour soutenir l'activité de l'APE. Les événements visent, nous le rappelons, à permettre à tous les enfants de l'école de bénéficier d'enrichissement culturel, sportif et pédagogique sans en faire supporter le coût aux familles. Cette ouverture d'esprit et d'expérience pour tous les enfants est chère au cœur de l'APE qui est fière de permettre à tous d'avoir accès aux sorties et activités scolaires (sorties de fin

d'année, transports, piscine...) ainsi que les abonnements de classe, les cadeaux et le spectacle de Noël.

Les actions suivantes seront menées au cours de cette année :

- ▶ vente de grilles pour les dindes de Noël ;
- ▶ vente de grilles pour les galettes des Rois (en partenariat avec la boulangerie de Beauchamps) au mois de janvier ;
- ▶ le loto en mars-avril, à la salle de Folligny ;
- ▶ vente de biscuits *La maison du biscuit* située dans le nord de la Manche vers le mois d'avril ;
- ▶ Fête de l'école au mois de juin.

Certains de l'importance de l'action de l'APE au sein de notre RPI Beauchamps Folligny, nous comptons sur votre soutien et participation aux prochaines actions menées.

JULIETTE ET MÉLANIE, NOUVELLES ARRIVANTES

L'effectif du RPI FOLLIGNY-BEAUCHAMPS est de 125 écoliers ; nous totalisons 5 arrivées depuis la rentrée de septembre. Les prévisions pour la rentrée 2023-2024 sont à peu près les mêmes pour l'instant malgré le départ de 19 CM2 au collège. L'équipe enseignante prépare de nombreux projets pour les élèves, notamment la piscine pour les classes de MS/GS, CP/CE1 ET CMI/CM2 et diverses sorties spectacles. Enfin, nous avons accueillis Juliette et Mélanie au sein de l'effectif, notamment suite au départ de Lucie, qui ont accepté de nous en dire plus à leur sujet :



« Nous sommes deux nouvelles arrivantes. Juliette diplômée du CAP AEPE et moi-même, Mélanie. Après 17 ans dans la vente, je passe mon CAP AEPE. Nous souhaitons apporter notre petite touche personnelle dans la structure. Pour le centre de loisirs, nous effectuerons plus de sorties en extérieur, en séparant les tranches d'âge pour pouvoir pratiquer des activités pour chaque âge. En ce qui concerne la garderie, les enfants effectueront des activités manuelles en fonction des thèmes. Sur les 15 jours passés, ils ont fabriqué une carte et des pantins de Noël. Nous avons également installé un rituel le matin où les enfants lisent eux-mêmes une petite histoire le matin qu'ils choisissent. »

Économie

CARRELEUR

Franck DORENLOT du Mesnil-Drey

Auto-entrepreneur F.D carrelage depuis 2 ans et 28 ans d'expérience dans le domaine du carrelage dans un rayon de 50 km pour des travaux neuf ou de rénovation. Entreprise située au 14 rue du village Tetrel-Le-Mesnil-Drey 50320 Folligny.



Contactez-moi pour des travaux de faïence, dallage, mosaïque et travaux de maçonnerie au 06 66 96 93 94
franck.dorenlot@gmail.com



Événement

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2022

La commémoration du 11 Novembre a eu lieu à Folligny afin de célébrer l'armistice de 1918 qui sonnait la fin de la Première Guerre mondiale qui a fait plus de 18 millions de morts.

À cette occasion, élus, pompiers et gendarmerie accompagnaient les nombreux porte-drapeaux en souvenir des vétérans. Une gerbe a été déposée avec les enfants devant le monument aux morts suivi de l'appel nominatif des morts combattants de toutes les guerres et des derniers soldats morts pour la France. Une minute de silence a honoré tous ces disparus. Cette cérémonie s'est prolongée par un office religieux en l'église de La Haye-Pesnel.



NOCES DE PLATINE DE MICHEL ET JEANNINE MENARD

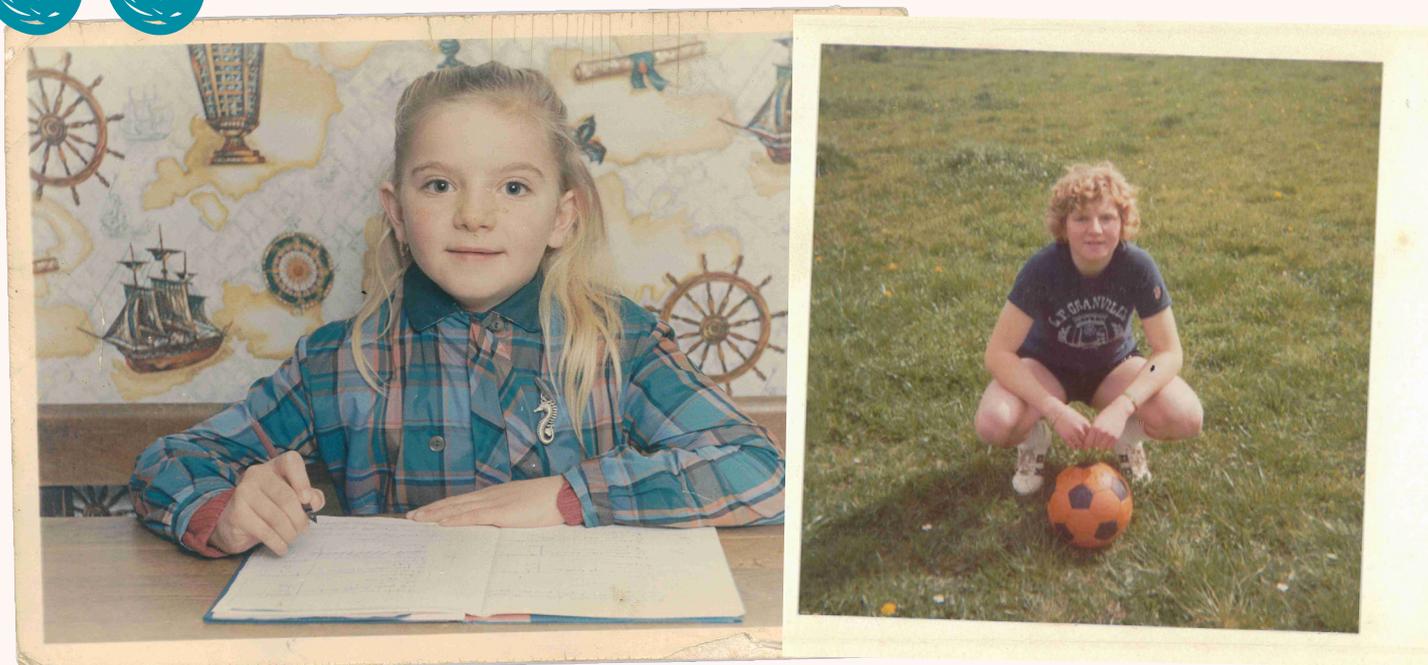


Michel, 93 ans et Jeannine, 88 ans, ont fêté leurs 70 ans de vie commune à l'EPHAD d'Elvody, dans le Calvados, le 11 octobre dernier. Michel est employé de la SNCF lorsqu'il rencontre le 31 décembre 1951, au cours d'un petit bal de campagne, Jeannine ROUXEL, employée modéliste.

Le 11 octobre 1952, ils se marient à Folligny où ils vont vivre dans leur pavillon pendant 70 ans, au lieu-dit « Le Clos Brisset » qui deviendra Rue du Carrefour Bailly. Ils ont eu 2 enfants, Daniel et Dominique. Ils sont grands-parents de 5 petits-enfants et arrière-grands-parents de 6 arrière-petits-enfants. Michel aime la pêche et le jardinage et Jeannine le tricot et le théâtre. Fin 2021 ils quittent la commune de Folligny pour l'EPHAD et c'est avec les amis résidents et les membres du personnel qu'ils ont pu fêter leurs Noces de Platine.



Rencontre avec Dominique LASADE
qui aura passé 18 ans dans la commune de Folligny.



Souvenir de la commune

Je suis arrivée au Clos Brisset, j'avais quelques jours début janvier 1962 où j'ai grandi, entourée de mes parents MICHEL ET JEANNINE, de mon frère DANIEL de 7 ans mon aîné ainsi que de mes grands-parents Albert et Marguerite POSTEL qui habitaient juste à côté de la maison familiale. J'ai appris à marcher dans le petit chemin juste en face de cette maison familiale et j'avais 6 ans quand je suis rentrée à l'école du village, en 1968.

Ma maîtresse était Madame HENRY durant le CP CE1 CE2 CMI et en CM2 c'était un maître Monsieur PERRIN, sévère, mais gentil, il fallait bosser puis ce fût l'entrée au collège de la Haye-Pesnel. Mes souvenirs, dans la commune, il n'y en a pas qu'un, l'école dans la semaine et tous les mardis et jeudi, de 12 h à 13 h 30, nous allions au catéchisme avec l'abbé BREJOT. C'était un curé formidable avec les enfants et tous les mercredis matin, nous passions la matinée à jouer aux gendarmes et aux voleurs dans la grande cour derrière le presbytère et on mangeait des gâteaux. Autrement mon temps libre, c'est avec un ballon de foot que je passais le plus clair de mon temps, avec les copains au champs de Foire ou même dans la rue, car à cette époque, pas beaucoup de voitures et dans ma rue, il y avait beaucoup d'enfants. On se retrouvait pour

faire un foot comme on disait et j'ai eu la chance de pratiquer mon sport favori dans un club avec une licence à Saint-Jean-de-la-Haize. Quelques années plus tard, j'ai rencontré la personne qui partage ma vie aujourd'hui, je me suis mariée en juin 1980 à Folligny et par la suite je suis partie faire ma vie dans une autre commune.

Mes racines sont au 23 rue du carrefour Bailly. C'est comme ça que s'appelle la rue aujourd'hui même si j'ai été obligée de vendre la maison familiale pour que mes parents partent en EPHAD. Cela restera gravé dans ma mémoire et dans mon cœur avec tous les autres souvenirs dans cette commune et Dieu sait que j'en ai beaucoup et de très bons. Voilà une petite partie, de mes 18 ans, passés à Folligny.



Réseaux

ANTENNE RELAIS : UN PROJET DÉCONCERTANT

Le collectif NATURAFOL' s'est créé pour se mobiliser, aux côtés de la municipalité, contre deux projets d'implantation d'antennes relais portés par les opérateurs Bouygues Télécom et Free. Ces pylônes disgracieux, d'une hauteur de 32 m, seraient implantés, contre l'avis de la municipalité, sur des parcelles louées par des propriétaires privés au cœur des zones d'habitation.

En début d'automne, la Mairie a reçu deux dossiers d'information par les opérateurs concernant le projet de l'implantation d'antennes relais sur la commune. Deux sites privés sont concernés, l'un au Mesnil-Drey à 800 mètres du bourg sur la route de

Saint-Ursin et l'autre à La Beslière, au lieu dit la Bidellerie. Pour l'antenne du site du Mesnil-Drey, une déclaration préalable a également été déposée. Le conseil municipal a émis un avis défavorable, car ces antennes ont un impact paysager et immobilier très dévalorisant et n'apportent pas le confort téléphonique attendu, couvrant principalement la commune de Saint-Jean-des-Champs.

Un collectif d'habitants, nommé *NaturaFol*, s'est également créé pour s'opposer au projet dans les lieux choisis par les opérateurs, car il est estimé qu'elles sont trop près des habitations. En effet, ne sachant pas aujourd'hui quels peuvent être les impacts sur la santé des personnes et animaux vivant à proximité de

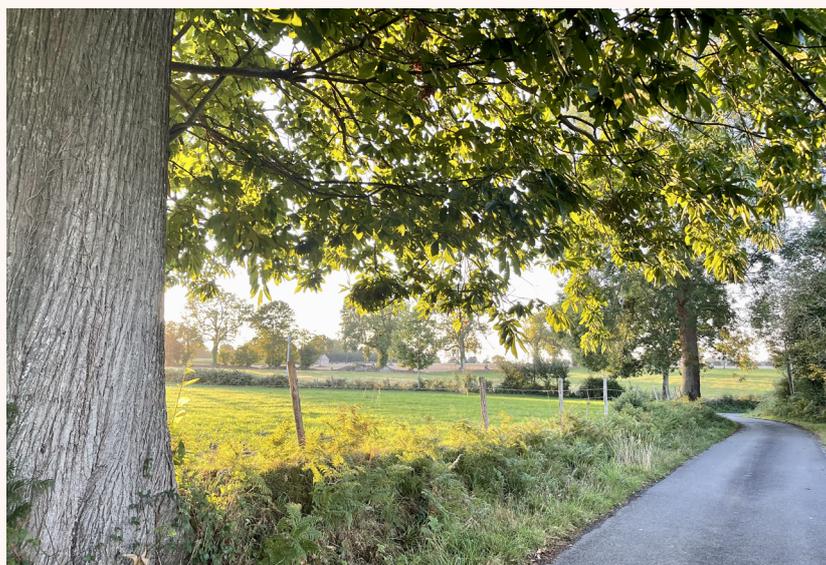
ces dispositifs (notamment avec la mise en place de la 5G), il semble important d'adopter le principe de précaution. Les opérateurs ont de plus l'obligation de mutualiser leurs installations.

De son côté la commune propose qu'un lieu soit de manière consensuelle étudiée avec les opérateurs afin que les nuisances subies restent limitées et le confort téléphonique réellement profitable à la commune.

Un cahier a été mis à disposition à la mairie pour recueillir vos observations



Pour contacter le collectif naturafol@gmail.com



Patrimoine

RESTAURATION D'UNE STATUE

Une statue estimée datant du 13^e ou 14^e siècle a été retrouvée à La Beslière. Il s'agirait d'un ecclésiastique, peut-être d'un abbé ou un saint catholique de la Manche. À ce jour, les recherches se poursuivent. Le but est cependant de la remettre dans l'église après avoir certainement séjournée quelques siècles en terre. Avec l'aide de l'association *Folklore* et des monuments historiques, il est prévu de la restaurer très prochainement pour la remettre en place, après l'avoir remise en valeur.



Associations

ASSOCIATION FOL'KLORE

Loto à Folligny : un succès

Samedi 19 novembre dernier, l'association *Fol'klore* organisait, pour la première fois dans la commune, un loto à la salle des fêtes de Folligny. La salle était à son comble et avant même le jour J le loto affichait « complet » pour cette soirée. 250 personnes sont donc venues. L'ambiance chaleureuse et sérieuse accompagnait ce rendez-vous animé par Kévin de *Ouest événement*. L'Association avait organisé une buvette, vente de gâteaux et popcorn ce qui a contribué à rendre agréable et convivial ce grand rassemblement. De nombreux bénévoles se sont mobilisés pour l'organisation et le déroulement de la soirée. Les bénéfices serviront à la restauration de la statue en pierre qui a été découverte dans l'église de La Beslière, et dont l'analyse effectuée par un professionnel en 2021 a permis de l'estimer datant du 13 ou 14^e siècle. Une vraie richesse pour notre patrimoine.

 FolKloreFolligny



À VOTRE AGENDA : LOTO ÉDITION N° 2

Samedi 11, en soirée, et le dimanche 12 février 2023 après midi.

Au vu du succès de la 1^{ère} édition, l'association *Fol'klore* a décidé de refaire un loto, mais cette fois-ci sur deux jours.

ASSOCIATION DES LOISIRS

Quelques nouvelles de l'association des loisirs de Folligny, La Beslière, Le Mesnil-Drey. Lors du dernier numéro, nous avons évoqué un voyage au Puy du Fou. Malheureusement ce projet a dû être abandonné à cause de son coût, environ 160 € par personne. Ce qui nous a paru cher même avec une participation de l'association. Mais nous travaillons sur d'autres pistes. Le 17 mars 2023 nous organisons le dîner-concert animé par Tony MARTINEZ, notre traditionnelle chasse aux œufs pour Pâques et le vide grenier le 10 juin. Le secret de notre réussite est toujours votre participation et les idées que vous nous soumettez. Contact : Michel ROTTER 06 37 16 55 23.



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

La *MAM aux trésors*, Maison d'Assitantes Maternelles située au 5 rue du Jardin de la Prieurée dans le nouveau lotissement a ouvert le 14 juin dernier. La MAM accueille jusqu'à 12 enfants de 6 h à 20 h du lundi au vendredi. Hélène, Natacha et Anne-Sophie ont réalisé une porte ouverte le 22 octobre pour découvrir leur lieu d'accueil. Nombreux ont été les visiteurs, habitants, anciens employeurs et actuels, amis mais aussi les membres de l'ancien Conseil Municipal dont Monsieur DEFORTESCU et GIRARD qui ont été d'un grand soutien en apportant

leurs connaissances et leurs compétences à ce projet, les membres du Conseil Municipal, la municipalité de Beauchamps représentée par Monsieur CANUET et Madame OSSOUF, la caisse d'Épargne de Granville et le crédit mutuel de La Haye-Pesnel qui ont soutenu le projet. Une journée remplie de rencontres, d'échanges, de retrouvailles avec d'anciens bout de choux, un vrai bonheur! Une visite qui s'est terminée autour d'un café, boissons rafraichissantes accompagnés d'une farandole de gourmandises. Cette porte ouverte a eu un vif succès.



ASSOCIATION CHASSE

La société de chasse de notre commune a organisé une soirée dansante le 22 octobre dernier à la salle des fêtes du carrefour Bailly de Folligny. Ce fut l'occasion de réunir 110 convives qui ont pu trouver de quoi se restaurer sur place et passer un bon moment convivial. Plusieurs manifestations de ce type ont lieu tout au long de l'année pour faire vivre l'association afin de remercier les agriculteurs qui prêtent leurs terres pour la chasse, mais aussi d'accueillir les chasseurs extérieurs qui viennent avec leurs chiens courants pour réguler les nuisibles lors de battues.

CITOYENNETÉ

Nuisances sonores

CIRCULATION DES DEUX ROUES

Fort est de constater sur notre territoire les nuisances sonores dues aux deux-roues circulant sur nos routes ou chemins. Ce phénomène reste récurrent et est source de désagrément pour les riverains avec diverses plaintes en mairie. Nous appelons donc à nos jeunes citoyens à respecter la tranquillité de tous et d'être bienveillants pour partager notre belle campagne, et accepter quelques règles de base pour bien vivre ensemble.

Environnement

GESTION DES DÉCHETS : NOUVEAU TRI SÉLECTIF

ON PEUT TRIER À PLEIN TUBE !

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

Rappel
NE PAS RINCER VOS EMBALLAGES
LES DÉPOSER EN VRAC
NE PAS LES IMBRIQUER

JE TRIE DÉJÀ

TOUTES LES BOUTEILLES ET TOUS LES FLACONS EN PLASTIQUE

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUTES LES CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES

JE TRIE EN +

TOUTES LES BARQUETTES EN PLASTIQUE

TOUS LES POTS ET BOÎTES EN PLASTIQUE

TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES FILMS, SACS ET SACHETS EN PLASTIQUE

INTERDITS

JOUETS, TUYAU D'ARROSAGE, ARROSOIR, VERRE, AMPOULES, SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES, MASQUES CHIRURGICAUX, TEXTILE,...

À DÉPOSER DANS LES COLONNES JAUNES DE TRI

Depuis le 1^{er} octobre dernier, vous devez trier tous vos emballages.

Réduire nos volumes de déchets est une nécessité. Économique, écologique, climatique... elle implique des gestes à la portée de tous. C'est pourquoi, sur le territoire de notre Communauté de communes Granville Terre et Mer, l'intercommunalité s'engage à vos côtés avec l'extension des consignes de tri dès cet automne. Ainsi, vous allez réduire le volume de votre sac d'ordures ménagères, agir en faveur de l'environnement et contribuer à préserver les ressources naturelles. Comment? En triant TOUS vos emballages! Dans la colonne jaune, à vos bouteilles et briques alimentaires

habituelles, vous pourrez ajouter vos sachets, couvercles, pots de yaourt, barquettes, tubes... tout ce qui est en plastique (ou métal) et qui tient lieu d'emballage. En effet, une fois collecté, le tout partira vers le centre de tri de la Sphere, à Villedieu-les-Poêles, doté des dernières technologies capables de séparer chaque matériau, mais toujours avec une partie manuelle. En alimentant les filières de recyclage, au lieu d'être enfouies sous terre, ces matières premières seront ensuite valorisées. Plus nombreuses grâce au tri, elles favoriseront la création de nouvelles solutions industrielles. Comptant sur votre responsabilité environnementale. **Les sacs non triés ne seront pas collectés**

FRELONS ASIATIQUES

En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques :

- ▶ Ne pas intervenir soi-même (l'intervention doit être réalisée par un professionnel agréé et assuré, avec les équipements de protection nécessaires).
- ▶ Ne pas faire d'activités qui pourraient les déranger à proximité du nid (exemple : taille de la haie...) et éventuellement mettre en place un périmètre de sécurité le temps que l'intervention de destruction soit programmée.
- ▶ Signaler le nid en mairie le plus tôt possible, de façon à permettre la destruction du nid.

Pourquoi ne pas intervenir soi-même ?

La destruction des nids de frelons asiatiques doit être réalisée suivant une technique précise et validée par les services compétents. C'est pour cela que seules les entreprises dûment équipées sont retenues par la FDGDON pour procéder aux interventions. Le traitement du nid est alors effectué avec une perche et une aiguille permettant d'accéder à l'intérieur du nid. Le cahier des charges interdit les techniques utilisant des projectiles (tir au fusil, tir à flèche, lance à eau) ou encore une action externe au nid (pulvérisation externe, le feu...).

Une technique de destruction du nid non appropriée peut engendrer :

- ▶ Une inefficacité, le but étant de détruire la fondatrice et sa colonie et non l'enveloppe du nid lui-même qui n'est qu'un support. Une fondatrice non détruite lors de l'intervention sera amenée à recréer un nouveau nid, ce qui rend la lutte inefficace. D'expérience ces dernières années, un nid mal détruit entraîne en moyenne la construction de 4 nouveaux nids dans un rayon de 100m dans les 15 jours.
- ▶ Une attaque collective des frelons pour la défense du nid, pouvant se traduire par un risque grave pour la santé. D'ailleurs, les personnels intervenants sont équipés de tenues de protection, évitant le risque de piqûres (tenues dont l'épaisseur est d'environ 8mm) et le risque de projection de venin dans l'air ambiant (systèmes de protection des voies respiratoires et oculaires).

Il est déconseillé aux particuliers de mettre en place une opération de piégeage alimentaire des frelons asiatiques, car :

Le piégeage dans les jardins au cours de la saison n'aura aucun impact sur les populations de frelons asiatiques. Les ouvrières sont en permanence renouvelées au sein d'une colonie (durée de vie de 30 jours seulement). Un nid de grande taille peut produire plus de 10 000 individus au cours de la saison. Il n'existe pas à ce jour de piège 100% sélectif. Donc, le piégeage alimentaire peut avoir un impact non négligeable sur la biodiversité locale. Beaucoup d'études montrent que les frelons asiatiques ne représentent qu'un faible pourcentage des captures (capture non-souhaitables de papillons et autres insectes utiles pour la biodiversité). Le piégeage, dans l'état actuel des outils disponibles, et selon les notes ministérielles, est réservé aux apiculteurs pour la protection de leurs ruchers, c'est-à-dire, uniquement sur leurs ruchers et pendant les attaques sur lesdits ruchers. Dans ce cas, le piège est un outil de protection de la ruche et non un moyen de lutte en tant que tel. Nous restons cependant attentifs aux avancées de la recherche qui pourrait conduire à la création d'un piège phéromonal et sélectif. En l'absence d'un piège efficace et sélectif, le piégeage alimentaire ne doit pas être généralisé par la population. La question du piégeage dit « de printemps ». Il y a d'autre part un grand débat sur le piégeage alimentaire « de printemps », autrement appelé des « fondatrices ». Aussi, il n'est pas préconisé par le ministère de mettre en place ce type d'opérations. À ce jour, aucune étude n'a prouvé l'utilité du piégeage alimentaire de printemps, même les essais les plus intensifs de la région Bordelaise avec 15.000 pièges sur 500 km² n'ont pas fait baisser le nombre de nids... Il faut savoir qu'il existe un phénomène de mortalité naturelle des femelles au printemps, de l'ordre de 90%, par la concurrence à la fabrication de nids primaires. Donc, il est faux de croire qu'une femelle capturée au début du printemps est égale à un nid détruit. Les femelles observées au printemps ne seront donc pas forcément des « fondatrices ».



Nid primaire
Avril à juin
Taille : petite balle à un melon

Nid principal en développement
Juillet à octobre
Taille : melon à 1 mètre de diamètre

Nid principal en fin de vie
Novembre / décembre
Taille : jusqu'à 1 mètre de diamètre

Attaque d'un frelon
asiatique sur des abeilles

Frelon asiatique :
Frelon noir avec une seule bande jaune à l'arrière

Renseignements complémentaires sur frelonasiatique.univ-tours.fr ou frelonasiatique.mnhn.fr/lutte

URBANISME

Travaux

LA CELLULE COMMERCIALE

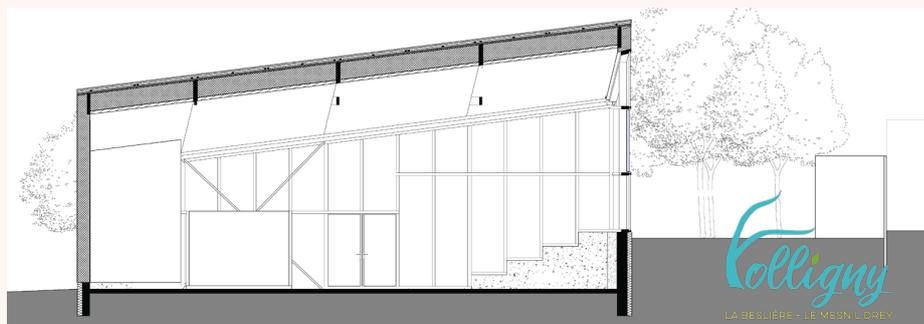
Notre projet en centre bourg avance. Les entreprises sont choisies, le terrassement va commencer mi-janvier 2023 pour une durée de près d'un an de chantier. Les entreprises retenues sont essentiellement locales et nous en sommes très satisfaits.

Ce nouveau bâtiment viendra remplacer le bar actuel ne répondant plus aux exigences sanitaires, techniques, de sécurité et d'accessibilité handicapé et il était important de penser à l'avenir de ce commerce si cher à notre village. Ce nouveau lieu a été pensé de manière à répondre à de multiples services. Il se doit d'être la «boîte à outils» de notre village, et d'être plurifonctionnel, modulable et répondre aux nouveaux modes de vies d'aujourd'hui.

Nous travaillons sur ce projet depuis maintenant deux ans en s'appuyant sur 3 piliers définis par une charte de Qualité Environnementale : social, économique et environnemental.

Social, car le maintien des commerces de proximité dans notre centre-bourg est une priorité pour maintenir le lien social entre les habitants, véritable futur tiers lieu pour les Follignais, c'est un lien important qui garde une cohésion et un sentiment d'appartenance sur le territoire.

Économique, car les finances publiques exigent aujourd'hui des projets supportables par les collectivités sur le moyen et long terme, pas simplement sur le temps court du financement d'une construction. Un bâtiment, ce



sont des frais de fonctionnement, des frais d'entretien, des coûts de maintenance et des coûts humains, que la collectivité devra porter pendant toute la durée du cycle de vie du bâtiment. La construction d'un bâtiment est donc un choix non négligeable dans un budget communal. À cet effet, ce nouveau bâtiment coûtera très peu à la commune une fois en fonctionnement par notamment sa sobriété énergétique, ses matériaux pérennes et qualitatifs.

Environnemental enfin pour préserver les ressources de la planète. Il a fallu trouver des solutions techniques qui garantissent des objectifs de confort d'usage (thermique, acoustique, visuel...), des objectifs de gestion (de l'énergie, de l'eau, des déchets...), des objectifs de construction (intégration urbaine, chantier, faibles nuisances...) et des objectifs de santé. Ce bâtiment

passif répond largement à la réglementation thermique en vigueur, car il est notamment un des plus performants sur la région Normandie. De plus, il sera, notamment labélisé biosourcé avec ses matériaux locaux et écoresponsables (Paille, terre crue, châtaigner, bois local, etc.)

Nous avons également travaillé sur les abords de ce futur bar, en y ajoutant une grande terrasse plein sud, un véritable facteur de lien humain. Cet équipement sera un lieu de rencontre pour tous, de découverte, de curiosité, d'ouverture au monde et aux autres. Il sera le repaire d'animations fédératrices, itinérantes ou locales, événementielles ou récurrentes.

Enfin, en piédestal de ce nouveau bâtiment, la création d'un petit jardin public en lien avec notre bourg, les écoles, les commerces où chacun pourra venir en toute liberté, se promener, lire, s'asseoir, etc., et ainsi profiter de ce petit coin de verdure.

ENTREPRISES CHOISIES

Terrassement VRD Entreprise LTP LOISEL à Brécéy (50)

Gros Œuvre : Entreprise BOSCHE à Heugueville-sur-Sienne (50)

Charpente - Paille : Entreprise CRUARD à Simplé (53)

Couverture châtaigner : Entreprise BOUGEARD à Pleurtuit (35)

Menuiseries extérieures : Entreprise ANFRAY-LEROUX à Marcey les Grèves (50)

Menuiseries intérieures - Aménagement intérieur : entreprise MANGEAS à Saint-Hilaire du Harcouët (50)

Peinture : Entreprise CONAN à Saint-Pair-sur-Mer (50)

Électricité : Entreprise LEPELLEY à Coutances (50)

Plomberie chauffage ventilation : Entreprise LEQUERTIER ROULAND à Saint-Pair-sur-Mer (50)

Paysage, Aménagement extérieur : Entreprise Concept Paysage Sourdin à Fleury (50)



DEMARCHE PAYSAGERE : UN VERGER EXISTANT MIS EN VALEUR

LA CONSERVATION DU VERGER NOUS PERMET, EN LE METTANT À LA DISPOSITION DES HABITANTS ET EN L'INTÉGRANT COMME UN ÉLÉMENT D'USAGE SUPPLEMENTAIRE, D'ENRICHIR LES FONCTIONS DE CET ESPACE PUBLIC.

GRACE A SA SITUATION EN COEUR DE BOURG, UN TABLEAU CHANGEANT AU FIL DES SAISONS, DEMONTRANT EN MAJESTE LES METAMORPHOSES EXCEPTIONNELLES DE LA NATURE.

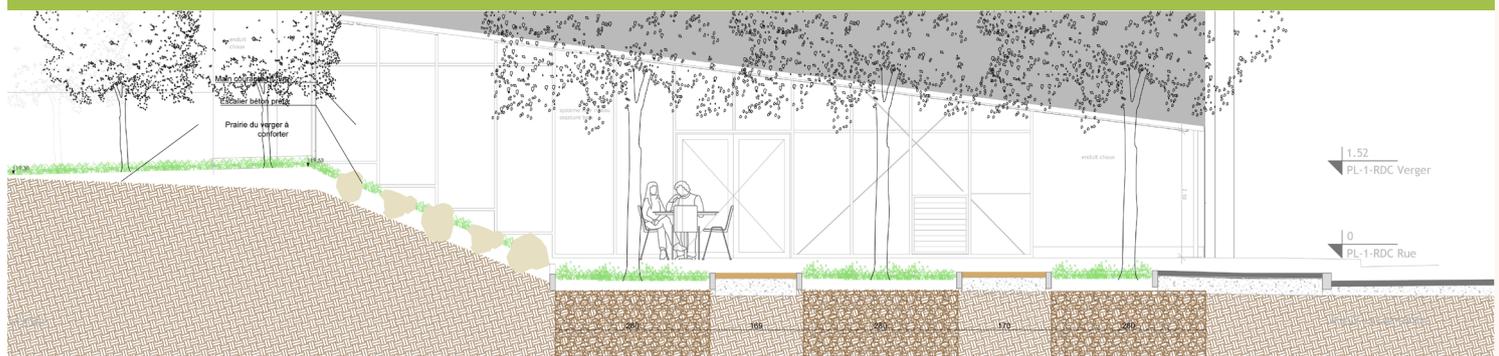
UN NOUVEAU JARDIN PUBLIC OUVERT A TOUS EST NE A FOLLIGNY.



LA BIODIVERSITÉ

LE PROJET D'IMPLANTATION DU NOUVEAU BÂTIMENT PERMET DE CONSERVER UN PETIT VERGER EXISTANT.

ACCROITRE LES CAPACITES NOURRICIERES, EN OUVRANT CE VERGER AUX PETITS MAMMIFERES ET AUX OISEAUX.



Embellissement de la commune

LE JARDIN DE LA PRIEURÉE

Les dernières maisons sont en cours de construction pour le lotissement Jardin de la Prieurée.

Les travaux de voirie seront effectués en début d'année dès que le gros œuvre sera terminé. Nous rappelons que le sens de la circulation dans ce lotissement est indiqué par des panneaux provisoires. Le non-respect du Code de la route entrainera des sanctions pour le contrevenant. Nous souhaitons la bienvenue à tous nos nouveaux habitants.

FLEURISSEMENT : LES NOUVEAUX POTS AUX ENTRÉES ET SORTIES DU BOURG

Halloween

Comme l'année précédente, nous avons décoré le centre de loisirs et le bourg pour Halloween pour colorer un peu cette période automnale. Nous essayons de réaliser par nous même les décors, du fait-maison! Si vous voulez fabriquer des décors dans le thème et que vous souhaitez que nous les incluions dans les décors, nous en serions ravis. Nous sommes ouverts à vos talents!

Noël

Début décembre, vous avez pu découvrir les décorations de Noël, les horaires d'éclairages de la rue ont été réduits pour réduire notre consommation énergétique, ce qui en est de même pour les décors lumineux de notre commune. La période de Noël est une période de magie, de lumière, nous espérons que ce que notre équipe du fleurissement réalise bénévolement vous plaise. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes en attendant la venue du Père Noël.







GRANVILLE

TERRE ET MER



Ça avance

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Lancé officiellement fin juin, le Projet Alimentaire Territorial de Granville Terre & Mer prend forme. Focus sur les premières actions concrètes.

GTM a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « cuisiner Normand » lancé par la Région pour initier des ateliers de cuisine. Objectif : sensibiliser les Normands à une cuisine locale, saine, durable et à petit prix, tout en recensant et fédérant les structures du territoire qui favorisent les circuits courts, pour créer un réseau autour de l'alimentation locale. Ainsi, un premier atelier a été programmé vendredi 4 novembre à 14 h, à la cuisine municipale de Donville-les-Bains. Ouvert aux agents de

restauration collective et aux habitants, il a été animé par Sarah HERPIN, cheffe cuisinière et jardinière cueilleuse à Carolles, qui a proposé deux recettes végétariennes. Les participants sont repartis avec leurs plats cuisinés. D'autres ateliers suivront, animés par des producteurs et chefs locaux, sur des sujets comme les méthodes de conservation et le gaspillage alimentaire, et autour de produits emblématiques du territoire, tels la pomme ou les produits de la mer.

Vous souhaitez vous inscrire ? Envoyer un mail à economie@granville-terre-mer.fr

SENSIBILISER AUX ENJEUX LOCAUX DE L'ALIMENTATION

Toujours dans l'objectif de fédérer les acteurs du territoire, l'équipe du PAT a rencontré en septembre les agents des cantines, pour chercher ensemble comment continuer de servir une cuisine de qualité malgré la hausse du coût des matières premières, et pour leur proposer des formations, sur l'équilibre alimentaire et la sensibilisation au goût par exemple. Présentée au festival « *Toute la mer* » sur un plateau début octobre, l'interco a également sensibilisé les visiteurs aux enjeux de l'alimentation, à travers différents jeux. Les enfants ont pu résoudre des énigmes sur les produits de la mer,

reconnaître des aliments au toucher ou à l'odeur, ou encore colorier leur repas équilibré idéal. Autant d'outils pédagogiques et ludiques que GTM envisage de mettre à disposition des médiathèques, cuisines et écoles du territoire et qu'on retrouvera bientôt sur le site pat.granville-terre-mer.fr. Entièrement refondu, celui-ci vous proposera en début d'année prochaine plus de contenu, un agenda des événements en lien avec l'alimentation et un calendrier des saisons de nombreux produits, notamment issus des filières locales. Des exemplaires papier seront bientôt disponibles au siège de GTM et dans votre mairie.



QUI SONT VOS PRODUCTEURS LOCAUX ?

Un catalogue des producteurs du territoire a vu le jour début octobre. Les professionnels y sont recensés, cartographiés, accompagnés de leurs labels et signes de qualité, leur diversité illustrant la richesse de notre terroir : produits sucrés, salés, laitiers, céréaliers, issus de la mer, viandes, œufs, boissons... Vous trouverez ce catalogue au siège de GTM, dans vos mairies, à l'Office intercommunal de tourisme et sur le site web du PAT.

> Rendez-vous sur pat.granville-terre-mer.fr

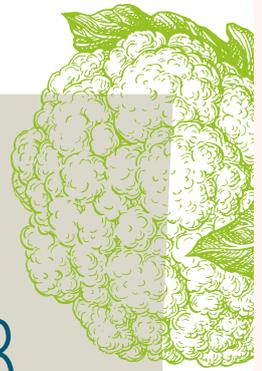
Saisonnalité DES PRODUITS

AUTOMNE

OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

HIVER

JANVIER FÉVRIER MARS

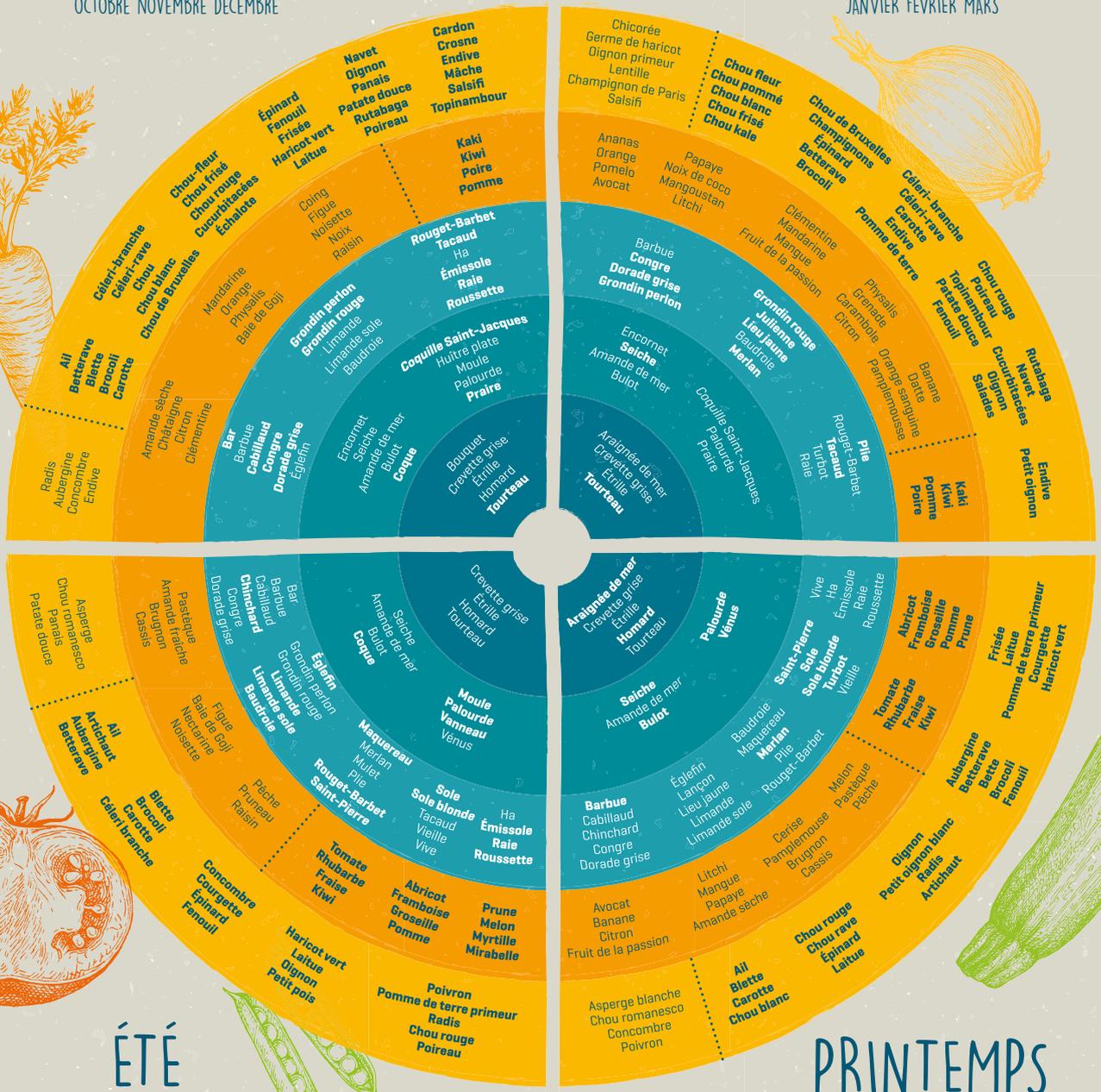


ÉTÉ

JUILLET AOÛT SEPTEMBRE

PRINTEMPS

AVRIL MAI JUIN



LÉGUMES FRUITS POISSONS COQUILLAGES CRUSTACÉS
 En gras = local En gras = haute saison



COMMUNICATION

Digital

LE SITE INTERNET

Après un an et demi de vie active, le site suscite toujours de l'intérêt : plus de 1500 personnes sont venues le visiter au moins une fois pour une durée de 2 minutes 30 en moyenne !

C'est la rubrique Actualités qui intéresse le plus les habitants, elle permet notamment de tenir informé la population des derniers événements : fête de Noël, loto, vide-grenier, programme ALSH... Au total, plus de soixante-dix articles ont été publiés. Juste après, on retrouve les pages Chemins de randonnées et bulletins municipaux qui sont elles aussi plébiscitées par les visiteurs.

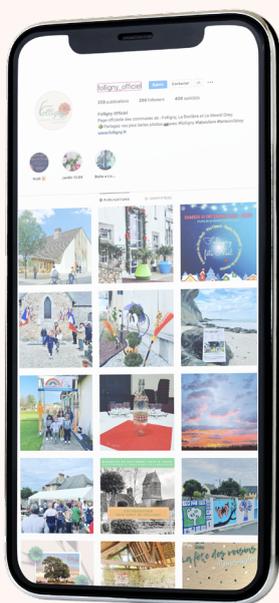


Nous sommes très fiers de cette présence en ligne qui avait d'ailleurs été saluée lors des Trophées de la Communication où la commune avait remporté la deuxième place dans la catégorie meilleure site internet de moins de 5000 habitants.

Pour découvrir ou redécouvrir notre site, rendez-vous sur folligny.fr

FACEBOOK & INSTAGRAM

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre à travers les réseaux sociaux. Plus de 700 abonnés sur Facebook et quasiment 300 sur Instagram! Bel exploit pour une commune comme la nôtre. Nous faisons vivre nos pages en actualisant le graphisme par rapport aux événements de nos communes, mais également par rapport aux 4 saisons et/ou aux manifestations sur nos communes.



Instagram : [folligny_officiel](https://www.instagram.com/folligny_officiel)
Facebook : [folligny.officiel](https://www.facebook.com/folligny.officiel)

Le P'tit Tuto

COMPOSTEUR MAISON

TUTO COMPOSTEUR MAISON

LE COMPOSTEUR EN BOIS

Les palettes de bois non traitées se trouvent aisément, et c'est le matériau le plus efficace pour laisser passer l'air tout en conservant une surface plane pour une alimentation en déchets.

ÉTAPE 1

Récupérez du bois non traité (palettes par exemple).

ÉTAPE 2

Faites tenir à la verticale les palettes sur une surface terreuse, et attachez-les avec des liens en métal par exemple.

ÉTAPE 3

Utilisez le composteur pour tous les déchets végétaux, et pensez à bien les tasser de temps en temps pour que la prise au vent ne soit pas trop forte.



LE COMPOSTEUR EN MÉTAL

En récupérant des grillages ou des clôtures en treillis souples.

ÉTAPE SIMPLE

Enroulez du grillage souple, attachez-les par des piquets pour plus de maintien.



Les dates à retenir

DIMANCHE 15 JANVIER 2023 à 17 h
Vœux du Maire

11 et 12 FÉVRIER 2023
Loto FOL'KLORE

17 MARS 2023
Dîner-concert animé par Tony MARTINEZ

10 JUIN 2023
Vide grenier

Pratique

HORAIRES DE TRAIN

Folligny > Granville

Départ	Arrivée
10 h 46	10 h 58
12 h 46	12 h 56
19 h 24	19 h 39
20 h 45	20 h 56

Granville > Folligny

Départ	Arrivée
7 h 59	8 h 9
12 h 58	13 h 8
18 h 36	18 h 46

Les numéros d'urgence

15

SAMU

115

SAMU SOCIAL

17

POLICE/
GENDARMERIE

18

SAPEURS-
POMPIERS

112

URGENCES
(numéro européen)

114

numéro d'urgence
MALENTENDANTS

116 000

ENFANTS
DISPARUS

116 117

MÉDECIN
DE GARDE

32 37

PHARMACIE
DE GARDE

119

ENFANCE
MALTRAITÉE

39 19

VIOLENCES
CONJUGALES

02 41 48 21 21

CENTRE
ANTIPOISON